



# Ligue Poitou-Charentes des Échecs

## RÈGLEMENT DE LA COUPE 1400

(Championnat par équipe des jeunes)

### I. OBJECTIFS :

- Entraîner les jeunes joueurs de la Ligue.
- Acquérir un classement Elo ou l'améliorer.
- Cultiver l'esprit d'équipe.

### II. RÈGLEMENT,

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

1.1. Être licencié (e) **A** pour l'année en-cours et être dans une catégorie jeune (petit poussin à junior). Il est possible à un adulte par équipe de participer.

1.2. Être non classé ou Elo inférieur ou égal à **1400** (en septembre) ; ce statut vaut qualification pour toute la saison. Pour un adulte non classé, l'**estimation** faite par son club ne pourra en aucun cas dépasser 1499.

1.3. Être dans une équipe inscrite par le club (au moins 3 jours à l'avance) auprès du responsable local de la rencontre — inscription sans frais.

#### 2. CONSTITUTION DES ÉQUIPES :

2.1. Chaque équipe se compose de 4 joueurs inscrits dans le même club, dont un adulte au maximum. Un seul forfait de joueur par équipe est possible.

2.2. Le nombre d'équipes est illimité pour chaque club.

2.3. Il est impossible de changer les membres d'une équipe lors d'une même rencontre.

2.4. L'ordre des joueurs dans chaque équipe se fait selon les motivations de chaque équipe. La règle des 103 points n'est pas obligatoire.

#### 3. CARACTÉRISTIQUES DE LA RENCONTRE :

3.1. Deux rondes se jouent sur un après-midi.

3.2. La cadence de jeu est de 61 minutes K.O. ; chaque partie est notée (il sera admis qu'un petit poussin fasse des « croix » sur sa feuille de partie) et compte pour le classement Elo. Les règles du jeu de la F.I.D.E. sont appliquées.

3.3. Les appariements se font au Système MOLTER.

3.4. Un club a la possibilité de faire forfait pour une (ou plusieurs) rencontre (s) en avertissant à l'avance l'Organisateur.

3.5. Chaque équipe amène 2 jeux, 2 sous-jeux et 2 pendules. Elle se présente 15 minutes avant le début de la rencontre avec une fiche d'inscription indiquant pour chaque joueur : NOM, Prénom, Elo, code F.F.E., date de naissance.

3.6. À partir d'un total de 3, les équipes secondes des clubs jouent un tournoi séparé des équipes premières.

#### **4. MÉTHODES DE CLASSEMENT :**

4.1. Pour une rencontre : addition des points réalisés (gain = 1 pt ; nul = 0,5 ; perte ou forfait = 0) par l'équipe.

Le départage des ex aequo se fait au Système de BERLIN : le résultat du premier échiquier de l'équipe est affublé d'un coefficient multiplicateur de 4, le résultat du deuxième est affublé d'un coefficient de 3, celui du troisième aura un coefficient de 2 et celui du dernier un coefficient de 1, puis au Système d'ANGOULÊME : une équipe plus jeune (« moyenne » des dates de naissance) se retrouve devant une équipe plus vieille.

4.2. Un classement général des clubs est établi à l'issue de la saison : on ne considère que l'équipe première de chaque club lors des rencontres et l'on additionne le total des points réalisés, puis on applique le Système de BERLIN.

4.3. Le forfait d'un club pour une rencontre n'est pénalisant que pour le classement général.

#### **5. DATE ET LIEU DES RENCONTRES :**

5.1. Chaque année, chaque département de la Ligue organise une rencontre (soit quatre rencontres dans la saison).

5.2. Les dates sont fixées par le Calendrier de la Ligue (soit quatre dimanches après-midi).

5.3. Les parties commencent à 14 h. La liste des joueurs est donnée au responsable de la rencontre au moins à 13 h 45.

5.4. Les pendules des absents seront mises en marche à 14 h 5 sans exception.

5.5. La Ronde 2 commence 5 minutes après la fin de la dernière partie de la Ronde 1.

5.6. Toute équipe qui n'a pas confirmé sa participation auprès du responsable local de la rencontre au moins 3 jours à l'avance n'est pas appariée.

#### **6. RÉCOMPENSE :**

L'équipe gagnante reçoit la COUPE 1400 de la LIGUE POITOU-CHARENTES DES ÉCHECS. Cette coupe est remise en jeu chaque année. Toutefois si la coupe est gagnée trois années consécutives par le même club, elle reste définitivement acquise au club.

En outre, la Ligue offre une journée au Futuroscope de Poitiers à l'équipe gagnante (quatre jeunes et leur accompagnateur).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'organisateur de la COUPE 1400 :

Jean-Paul AUZANNEAU      191 rue des Clos  
17940 RIVEDOUX-PLAGE      Tél. : 05.46.09.45.55 (répondeur)  
Mobile : 06.76.29.89.41      E-mail : [jean-paul.auzanneau@orange.fr](mailto:jean-paul.auzanneau@orange.fr)